



© MINEFI – DREE/TRÉSOR

La pêche, l'aquaculture et le marché des produits de la mer en Espagne

Actualisation au 22 septembre 2006

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

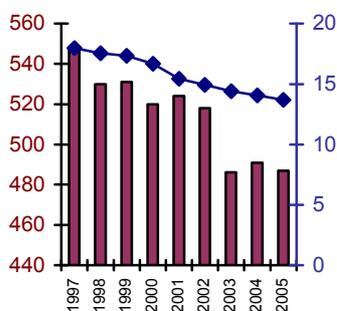
Le secteur de la pêche

Répartition des captures espagnoles par zones de pêche dans le monde en 2005

Régions	Volume (en t.)
Atlantique nord - ouest (zone 21) - accords NAFO	26 730
Atlantique nord - est (zone 27) - accords ICES	364 153
Atlantique centre - est (zone 34) - accords CEEAF	80 253
Méditerranée (zone 37) - accords GFCM	77 639
Atlantique sud - ouest (zone 41)	48 100
Atlantique sud - est (zone 47) - accords ICSEAF	175 965
Océan Indien - ouest (zone 51)	62 516
Océan Pacifique centre-est et sud-est (z.77 +87)	26 684
Autres zones	6 263

Source : MAPA-2006

Evolution du nombre de bateaux (en milliers, courbe bleue) et du tonnage total (en milliers de GT) de la flotte espagnole entre 1997 et 2005



Source : Secretaría General de la Pesca Marítima.- MAPA

1. Une ressource en baisse

L'Espagne est le **premier pays producteur de l'UE (second pêcheur après le Danemark)**. Elle occupe le **16^{ème} rang dans le classement mondial** de l'activité de pêche et d'aquaculture. Les captures espagnoles représentaient, en 2005, 816.000 tonnes de poissons frais et congelés, soit 200.000 tonnes de moins depuis l'année 2000. Les poissons bleus (sardines, thon, maquereau, anchois...) fournissent la moitié des volumes. La majorité des captures est réalisée dans des eaux lointaines. Certaines pêcheries locales sont menacées : anchois, crevette rose, thon rouge en Andalousie, poulpe...

2. L'accès aux ressources

2.1 Une gestion multiple

Du point de vue réglementaire, on peut distinguer 4 types de zones de pêche :

- Les eaux espagnoles (moins de 12 milles des côtes espagnoles) gérées au niveau national par un suivi de l'effort de pêche.

- Les eaux communautaires (moins de 200 milles des côtes des Etats membres), soumises aux règles de quotas imposés par l'Union Européenne dans le cadre de la Politique Commune des Pêches ; la gestion des quotas en Espagne est collective.

- Les eaux des pays tiers où la flotte communautaire ne peut pêcher que s'il existe un accord communautaire ou une "société mixte" avec le pays tiers correspondant.

- La haute mer (eaux internationales ou libres, au-delà des 200 milles) qui fait l'objet d'intenses négociations internationales à travers les organisations régionales de la pêche.

2.2 Un accès surveillé

La surveillance de l'activité de pêche est à la charge de chaque Etat Membre. Elle est supervisée par la Commission. Les contrôles sont réalisés par des inspecteurs du Secrétariat Général des Pêches Maritimes, dans les ports, les criées du littoral espagnol et en mer. Le contrôle du respect des quotas s'effectue par le biais des déclarations de captures dans les ports.

3. Un secteur en restructuration

3.1 Un effectif important de marins et de bateaux

Bien que le nombre de pêcheurs ait tendance à diminuer, l'Espagne compte en 2005 environ de 55 600 marins. Ils ne représentent qu'un très faible pourcentage de la population active mais leur activité génère des emplois dans le reste de la filière et les services. En Galice, les pêcheurs représentent tout de même 4.1% de la population active (Eurostat).

Le nombre de navires est d'environ 13 550 (3 fois plus qu'en France), pour une capacité de 488 900 GT et une puissance de 1,12 million de kW. La moitié de la flotte a son port d'attache en Galice. La flotte espagnole est partagée entre la pêche industrielle et la pêche artisanale.

Construction, modernisation et reconversion de bateaux de pêche sont gérées par des programmes stricts pour adapter l'effort de pêche aux ressources. Au niveau européen, la flotte espagnole, qui a connu depuis 10 ans, une forte réduction de capacité, est soumise à un Programme d'Orientation Pluriannuel, fixant les objectifs structurels du secteur de la pêche. Les derniers POP mis en place n'ont pas posé de problèmes à l'Espagne, qui avait déjà atteint les objectifs de capacité de sa flotte avant la mise en place des Plans. Par ailleurs une réglementation nationale empêche toute augmentation de capacité.

3.2 Les fonds structurels d'intervention

Le budget alloué au niveau européen par l'IFOP (Instrument Financier d'Orientation de la Pêche) pour la période 2000-2006 était de 1,7 milliard d'€, ce qui représentait une augmentation de plus de 50%. Une part importante des fonds est destinée aux régions d'objectif 1, où le taux de financement européen peut atteindre jusqu'à 75 %. Pour la période 2007/2013, l'Espagne devrait recevoir 1 milliard d'Euro du Fond Européen pour la Pêche (ex IFOP) soit plus d'un quart du budget affecté (4,8 milliard €).

L'aquaculture

L'Espagne représente 0,5 % de la production aquacole mondiale mais détient la première place en Europe avec 25 % de la production européenne. L'aquaculture représente de 15 à 30 % de la production totale de produits de la mer de l'Espagne (captures et aquaculture).

La production aquacole espagnole est dominée, en volume par la conchyliculture traditionnelle. L'élevage de moules représente encore 84 % du total de la production aquacole espagnole. L'Espagne produit 17 % du total de production européenne de moules. Cependant, les dernières années ont été marquées par l'essor de la pisciculture marine : la daurade, le turbot, le bar, le saumon. En matière de pisciculture continentale, la truite est quasiment le seul poisson élevé. L'engraissement du thon rouge au large de l'Espagne est comptabilisé dans l'aquaculture pendant cette production est largement liée à la pêche extractive des thoniers senneurs espagnols, français... La production de crustacés et de poissons ne représente qu'une part infime de l'aquaculture espagnole en 2004.

Production de l'aquaculture marine en 2004

Source : JACUMAR

Produits	En t.
Poissons	
Daurade	13 848
Thonidés	6 423
Turbot	4 364
Bar	4 513
Saumon	30
Anguilles	363
Mulet	154
Sole	58

Mollusques	
Moule	294 826
Palourde	2 229
Huîtres	4 044
Coques	1 062
Poulpes	13
Praires	1,5

Crustacés	
Crevettes roses	44

Production de la pisciculture continentale en 2004

Produits	En t.
Truite	33 112
Esturgeon	225
Tanche	53
Crabe	0,4

Source : JACUMAR

Le commerce extérieur

Bilan du commerce extérieur des produits de la mer en 2005

	milliard €
Import	4,62
Export	2,08
Bilan	-2,54

Source : Douanes espagnoles

1. Une balance commerciale déficitaire

Le commerce extérieur des produits de la pêche accuse un déficit qui dépasse 2,54 milliards d'euros en 2005. C'est le plus fort déficit de l'agro-alimentaire espagnol et, plus globalement, il se situe au rang des principaux déficits de la balance commerciale de l'Espagne.

Cependant une part de ce déficit est à imputer aux débarquements des bateaux de sociétés mixtes, à capitaux espagnols, comptabilisés comme des importations.

2. Structure des importations

L'Espagne a importé, en 2005, 1.392.000 tonnes de produits de la mer, hors huiles de poissons, pour une valeur de 4,62 milliards d'€. Toutes les importations ne sont pas dirigées sur le seul marché intérieur espagnol, elles sont aussi réexportées, après transformation, par une industrie forte de sa tradition et de son dynamisme et dont le rayonnement est mondial.

En 2002, 30% des importations provenaient de sociétés mixtes à capitaux espagnols installées en pays tiers (220 sociétés mixtes dans plus de 30 pays).

En 2005, les importations :

- ⇒ 398.688 tonnes de mollusques, la plupart congelés (céphalopodes). A noter, importation d'une dizaine de tonnes de grosses moules d'une part, de seiches fraîches d'autre part,
- ⇒ 333.533 tonnes de poissons congelés. Il s'agit surtout des thonidés et du merlu. Les origines sont très diversifiées, les principales d'entre elles étant l'Amérique du sud, l'Amérique centrale puis l'Union Européenne,
- ⇒ 250.825 tonnes de poissons frais. Les principales espèces importées étant les merlu, anchois, saumon, baudroie et sole. (dont plus de 15 000 t de filets frais),
- ⇒ 189.694 tonnes de crustacés principalement congelés dont environ 90% de crevettes,
- ⇒ 119.946 tonnes de conserves principalement de poissons.

3. Place de la France

Importations espagnoles de produits de la mer en provenance de France en 2005

	En t.	Mio. d'€
Poissons frais	29.589	143,2
Poissons congelés	20.248	36,7
Filets de poissons	2.014	6,9
Poissons fumés séchés, salés	865	4,9
Crustacés	4.697	27,5
Mollusques	23.394	62,6
Prépa. et cons.poissons	2.794	9,0
Prép. et cons.		
Crustacés	489	2,6

Source : Douanes espagnoles

Depuis 2000, la France fait partie avec le Maroc et l'Argentine des trois principaux fournisseurs de l'Espagne en valeur comme en volume (hors conserverie). Elle reste cependant le premier fournisseur pour le poisson frais (16,2% du marché en valeur) et garde de l'importance sur les marchés du poisson congelé et des mollusques céphalopodes. Sa position est chaque jour davantage menacée par le Maroc, l'Argentine, la Chine ou la Namibie ainsi que par le Royaume uni et le Portugal. Sans concurrents au niveau de la largeur de la gamme, la France doit compter pour chaque espèce avec de nombreux compétiteurs. La France est bien placée pour quelques types de poissons les plus importés tels que l'anchois ou la cardine mais ne l'est pas pour les importations de merlu ou de saumon.

Les parts de marché de la France devrait encore diminuer dans un contexte de raréfaction des ressources (ex. fermeture de la pêche à l'anchois en 2005 et 2006), de développement commercial de nouvelles espèces (merlu de l'hémisphère sud) et surtout d'intensification de l'aquaculture ; secteur pour lequel l'Espagne a de nombreux projets tandis que d'autres pays tel que la Grèce ont une offre très compétitive.

Les importations de produits transformés concernent essentiellement les conserves et le surimi et la part de la France reste marginale. Il s'agit essentiellement de conserves de thons (Amérique Latine), de conserves de mollusques bivalves et de préparations de surimi livrées par l'Asie.

A noter que la persévérance française commence à payer pour la charcuterie de poisson avec des référencements en grande distribution ; c'est un marché encore étroit mais avec un fort potentiel de croissance.

La consommation

Consommation de produits de la mer en 2005 (foyer et hors foyer)

	Kg/hab./an
Poissons frais	13,39
Poissons congelés	3,01
Conserves	4,26
Crust. & Mollusques frais ou congelés	8,00
Autres, p fumé, salé	0,65
Restauration HD	8,25
Total	37,6

Source : MAPA

Selon le panel consommateurs du MAPA, la consommation par tête a atteint 37,6 kg en 2005. Le consommateur espagnol est un gros consommateur au sein de l'UE. La consommation est en progression régulière de 4,1% en moyenne annuelle de 1998 à 2004 avec une croissance moindre en 2005, conséquence d'une baisse de la consommation hors foyer de -4%. Le marché des produits de la mer (tous produits confondus) est approvisionné aux 2/3 par l'importation.

Les produits de la mer frais appartiennent au groupe de produits alimentaires au plus fort indice de pénétration dans la consommation des espagnols. Les poissons ou les coquillages frais sont consommés de manière habituelle par 92,2% des espagnols, ils se positionnent après les fruits (94,6%) et la viande (94,1%) au même niveau que le poulet (93%) et les légumes frais (92,3%).

Le poisson congelé et les conserves de poissons arrivent loin derrière avec respectivement des taux de 66,6 et 41,6%.

Globalement, la consommation se fait aux 3/4 dans les foyers et pour le 1/4 restant dans la restauration commerciale ou collective. Ces parts respectives changent selon les familles et les espèces : à titre d'exemple, la consommation d'anchois (tapas), sole et saumon est relativement plus importante dans la restauration que les autres espèces.

Les principales espèces de poissons frais consommées sont le merlu (23 %), les sardines et anchois (22 %), la sole (9 %), le saumon (5 %) et dans une moindre mesure truite, morue et thon.

Les modes de consommation varient selon les régions. Dans le sud de l'Espagne, la consommation porte surtout sur les petites fritures.

L'industrie de transformation

Principaux marchés de transformation des produits de la mer en Espagne

Secteur	Produit. (en t.)	Principaux produits
Conserves	246.906	Thon (54%), sardine (10,5%)
Congelés	295.000	Merlu, céphalopodes, crevettes
Fumaisons	8.000	Saumon (66 %)
Salaisons	<13.000	Cabillaud

Source : élaboration propre, 2003

L'Espagne est le premier producteur européen de produits de la mer élaborés (conserves, semi-conserves, plats préparés, congelés ...) et peu élaborés (filets, darnes, œufs, queues de langoustes...).

En 2004, L'industrie de transformation des produits de la mer emploie 26.600 personnes (dont plus de la moitié dans l'industrie des conserves). Mis à part deux entreprises nationales qui emploient plus de 500 personnes, 90% des sociétés de transformation des poissons fonctionnent avec moins de 50 employés. Le secteur de transformation des produits de la pêche regroupe 963 établissements.

La production de conserves de produits de la mer en Espagne est un secteur important, en croissance régulière depuis 10 ans, grâce à la progression des exportations. Elle a atteint les 311 197 t en 2005 (soit + 26% par rapport à 2003) La production de produits congelés est aussi importante mais les importations de mollusques congelés sont en hausse.

L'activité de l'industrie de transformation est globalement, en progression, tant en volume de production qu'en chiffre d'affaires, lequel atteignait 3,13 milliards d'euros en 2002 (+74,3 % par rapport à 1995) et 3,3 milliard en 2003.

La distribution

Poids des différents circuits de distribution

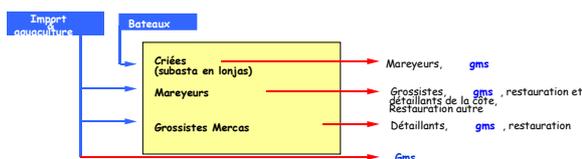
Restauration HD	22,0 %
Détail, dont :	78,0 %
- Trad	41,50 %
- Super.	38,33 %
- Hyper.	16,22 %

Industria agroalimentaria MAPA - 2004

Les circuits de distribution sont des circuits longs, riches de nombreux opérateurs. Notre guide répertoire recense plus de 120 importateurs. Il s'agit des principaux grossistes ou élaborateurs qui importent de manière régulière notamment de France, cependant il n'est pas exhaustif tant les sollicitations sont nombreuses en Espagne, à défaut de ressources locales. Dans ce secteur, une grande vigilance s'impose en préalable à toute transaction commerciale : il est préférable de souscrire une police d'assurance.

Les Mercas sont prédominants dans la distribution des produits de la mer. Ils représentent environ 56 % des ventes de poissons frais et près d'1/3 des ventes de poissons congelés. Il s'agit d'une moyenne nationale qu'il convient de minorer pour les zones côtières ou à proximité des côtes et qui devient beaucoup plus importante à l'intérieur du pays ou dans les grands centres comme à Madrid et aussi Barcelone.

La grande distribution alimentaire progresse mais détient encore une part inférieure à la distribution traditionnelle, apparemment en perte de vitesse.



Annexes

Adresses utiles :

Administrations

Associations et fédérations

MAPA (Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación)
Paseo Infanta Isabel, 1
28071 Madrid
Tél.: 91/347-50-00
Servicio de publicaciones
Tél.: 91/347-55-41/Fax: 91/347-57-22

<http://from.mapya.es/>
SGPM (Secretaria General de Pesca Maritima)
Calle José Ortega y Gasset, 57
28006 Madrid
Tél.: 91/402-50-00 / Fax : 91/402.02.12

FROM (Fondo de Regulación y Organización del Mercado de productos de la pesca y cultivos marinos)
Calle Corazón de María, 8
28002 Madrid
Tél.: 91/347-36-00 ou 347-36-40
Fax : 91/347-36-29 ou 401-43-26

IME (Instituto Marítimo Español)
Calle Jorge Juan, 19 - 1º D
28 001 Madrid
Tel : 91/577-40-25/Fax : 91/575-73-41
<http://www.ime.es/>

Federación Nacional de Cofradías de Pescadores
Secrétaire général : Sr. José Manuel Gonzalez Gil de Bernabé

Barquillo, 7 - 1º D
28004 - Madrid
Tél : 91/531-98-01 /Fax : 91/531-63-20

ANFACO (Association des fabricants de conserves de poissons et de fruits de mer)
Lagoas-Marcosende
(Campus universitario)
36202 Vigo
Tél : 986/43-38-44 /<http://www.anfaco.com>

CONXEMAR (Association de Grossistes, Importateurs et exportateurs de produits de la pêche)
Calle Arenal, 136 Entrepunta OF 1
36201 Vigo
Tél : 986/43-33-51 / Fax : 986/22-11-74

<http://www.conxemar.com>

Les revues spécialisées :

ALIMARKET

C/ Albasanz, 14 - 28037 MADRID
☎: (34) 91 327 43 40 - 📠: (34) 91 327 45 22
E-mail: informa@alimarket.es - Site: www.alimarket.es
Editeur de diverses revues de référence du secteur alimentaire.

PRODUCTOS DEL MAR- Publicaciones Técnicas Alimentarias, S.A.

Capitán Haya, 35, 4ªA - 28020 Madrid
☎: (34) 91 366 52 07 - 📠: (34) 91 555 51 73
E-mail: publitasa@mundivia.es
Revue de l'actualité technique et communautaire sur l'aquaculture.

INDUSTRIAS PESQUERAS - EDITA SIPSA

Policarpo Sanz 22 – 3ºdcha - 36202 Vigo
☎: (34) 986 44 70 75 - 📠: (34) 986 43 06 25
E-mail: info@industriaspesqueras.com - Site: www.industriaspesqueras.com
Revue de l'actualité technique, espagnole et communautaire sur la pêche.

MAR - Instituto Social de la Marina

Genova 20,5ª - 28004 Madrid
☎: 91 310 04 07 - 📠: 91 319 91 34
Revue de l'actualité espagnole et communautaire sur la pêche.

Les salons :

ALIMENTARIA

Barcelone – Biennale – Prochaine édition en mars 2008
Produit(s) : Salon International de l'alimentation et des boissons.
Le salon de référence de l'agro-alimentaire en Espagne ; équivalent du SIAL français ou de l'ANUGA allemand
Organisateur : REED EXHIBITIONS IBERIA
Diputacio 119 - 08015 Barcelona
☎: (34) 93 452 07 22 - 📠: (34) 93 451 66 37

CONXEMAR

Prochaine Edition : du 3 au 5 octobre 2006, Vigo - Annuelle

Produit(s) : PRODUITS DE LA MER ET AQUACULTURE SURGELÉS ET TOUS SURGELÉS

Organisateur : CONXEMAR

Plaza de Compostela, 23 entlo. Izqda - Apdo. Correos, 191 - 36201 VIGO

Tél : 00 34 986 433 351 - Fax : 00 34 986 433 751

Email : conxemar@conxemar.com - Site Web : www.conxemar.com

Nos prestations :

« Guide répertoire des importateurs de produits de la mer frais et surgelés en Espagne (Produits élaborés exclus) »

Résumé : « Guide répertoire de plus de 120 importateurs espagnols de produits de la mer frais et surgelés, ce document recense les principaux opérateurs d'un marché résolument ouvert aux importations (159 p. / publié en avril 2003 / 120.00 € H.T.) »

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à madrid@dree.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Fabien DJAOUT et Philippe EECKHOUTTE
Mission Economique
Adresse : Marqués de la Enseñada, 10
Rédigée par : Fabien DJAOUT et Ph. EECKHOUTTE
Revue par : Cécile BIGOT et Eric CORBEL
Date de parution : 7 septembre 2006
Version originelle du 20 Juillet 2004
Version n°1 de Septembre 2000